

*Le budget—M. Wilson*

De nombreuses réformes fiscales annoncées dans ce budget et qui sont des modifications du budget de 1981 font leur apparition, à cause surtout des instances quotidiennes faites par l'opposition conservatrice depuis sept mois. Par exemple, la suppression du dividende de 12½ p. 100 des petites entreprises. La déductibilité des intérêts est reléguée aux oubliettes, parce que le ministre a compris qu'elle n'est pas praticable, malgré tous les efforts qu'il a déployés en ce sens. Il a cherché des moyens de le faire, mais il sait que cela ne peut pas marcher. Nous trouvons dans le budget les frais pour droit d'usage d'une automobile, le programme d'achat d'actions pour les employés et le programme d'étalement du revenu ainsi que cinq ou six autres changements que nous avons demandés. Nous savions que cela ne marcherait pas, mais l'inertie du gouvernement a causé beaucoup de tort à notre pays alors qu'on aurait pu créer des emplois. De nombreux éléments du budget précédent ont été conservés. Nous estimons qu'il aurait fallu le retirer totalement.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Wilson:** Les Canadiens ont perdu confiance en leur gouvernement, et les politiques du gouvernement ont aggravé la situation économique canadienne au point où le ministre des Finances (M. MacEachen) est obligé de présenter un autre budget. Nous avons dit en novembre dernier que le budget était un mauvais budget et qu'il serait désastreux pour l'économie parce que l'approche et les politiques étaient mauvaises. Nous avons raison et le ministre des finances nous a prouvé qu'il avait tort ce soir en présentant un nouveau budget seulement huit mois plus tard. En fait, le ministre s'est torturé pour faire une beauté aux laideurs contenues dans le budget de novembre dernier.

Ce budget maintenant ne règle pas les problèmes. Le déficit augmente à 20 milliards de dollars, et avec l'indexation des impôts personnels, les taxes augmenteront de 6 p. 100 l'an prochain. Il n'y a pas de programme pour la croissance de l'économie. En fait, ce budget est une mer de mots dans un désert d'idées. Le gouvernement doit quitter sa responsabilité, c'est nécessaire pour donner aux Canadiens l'occasion de décider lors d'élections.

[Traduction]

Pour conclure, j'ajouterais simplement qu'en 1980 le gouvernement a commencé à entraîner notre pays dans une autre voie, en étendant la réglementation, en intervenant davantage dans la vie des citoyens et des entreprises du Canada. Ce budget reflète toujours la même orientation. En fait, certains de ses éléments témoignent d'un interventionnisme de plus en plus marqué. Il faut inverser cette tendance, madame le Président. S'il veut que les Canadiens et les hommes d'affaires aient foi en leur gouvernement le ministre des Finances doit absolument faire confiance aux citoyens, essayer de les mieux comprendre et faire renaître en eux l'esprit d'initiative ainsi que le désir d'améliorer leur mode de vie. Si le ministre s'y refuse et s'obstine à présenter des budgets qui demandent aux Canadiens de payer pour ses erreurs, il doit démissionner.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wilson:** Il n'y a qu'une solution possible, madame le Président, Le ministre rit. Il doit démissionner, parce qu'il demande aux Canadiens de payer 6 p. 100 d'impôt de plus, il demande aux personnes touchant des allocations au conjoint et aux personnes handicapées de payer plus en leur retirant l'indexation, et il demande aux Canadiens qui ne peuvent se le permettre de payer pour ses erreurs.

Madame le Président, puis-je proposer:

Que le débat soit ajourné?

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, en conformité du Règlement, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

**Mme le Président:** La Chambre est-elle d'accord avec cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

**Mme le Président:** La Chambre s'ajourne donc à 2 heures demain.

(Sur la motion de M. Pinard, la séance est levée à 9 h 19.)